



Grade – Praticien Hospitalier Chef du Pôle 93G18

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

HDJ, CATTP, App. Ass. et CMP : 8/10 allée du
Glacis-93160 Noisy-le-Grand

En transport : RER A (sortie Noisy-Champs)
En Voiture : De Paris autoroute A4 (sortie 9
- Noisy-le-Grand)

UHTP, AFT et EMPP : 202 avenue Jean
Jaurès-93330 Neuilly-sur-Marne

En transport : RER A ou RER E puis bus 113
En voiture : Nationale 34 - de Vincennes
suivre la Nationale en direction de Nogent
puis Chelles

LES CONTACTS :

- Directrice : Madame Sophie Albert
 - Secrétariat de la direction :
Madame Huguette BOURAQUIL
- h.bouraquil@epsve.fr
01 43 09 30 02
- Direction des affaires médicales et
générales : Arnaud FEVRIER
a.fevrier@epsve.fr
06 71 18 31 36

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 33 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leur territoire d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) «Mas de L'Isle», structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

Le 18^{ème} secteur de psychiatrie générale de Seine Saint Denis dépend de l'Établissement Public de Santé de Ville Evrard.

Il dessert les communes de NOISY-le-GRAND et de GOURNAY-sur-MARNE, soit une population de 75 000 habitants.

En 2020, ses chiffres d'activité étaient les suivants :

- File active globale : 1116 patients
- Nombre d'hospitalisations à l'Unité d'Hospitalisation Temps Plein : 206
- Nombre d'actes réalisés en ambulatoire : 13795

Le 18^{ème} secteur comprend comme structures internes :

- Une unité d'hospitalisation temps plein sur le site de Neuilly-sur-Marne de 22 lits, accueillant essentiellement des patients psychotiques,
- Un Centre Médico-Psychologique (CMP) à Noisy-le-Grand,
- Un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATPP) à Noisy-le-Grand
- Un Hôpital de Jour de 15 places à Noisy-le-Grand,
- Une Unité d'Accueil Familial Thérapeutique co-sectoriel de 6 places,
- Une petite équipe gérant 11 places en appartements associatifs (dépendant d'une association de secteur, l'« Association Antonin Artaud »)
- Une Unité Mobile Psychiatrie et Précarité » cosectorielle, « La Cordée » destinée aux quatre secteurs adultes du sud-est du département



IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique : Dépend administrativement de la Direction

Autorité fonctionnelle : Différentes directions, Liaisons fonctionnelles :

Interne au pôle/service/direction : Cadre supérieur de santé, médecins, équipes soignantes, équipes pluridisciplinaires du Pôle,

Externe au pôle/service/direction : Autres chefs de Pôle, différentes équipes soignantes de l'établissement, différentes directions de l'établissement,

Externe à l'établissement : différentes institutions et partenaires administratifs, sanitaires, médico-sociaux et sociaux

Horaire de travail :

Plein temps (10 demi-journées)

Samedi et dimanche matin par roulement

Environ 1 garde obligatoire tous les deux mois

Description synthétique du poste :

En coordination avec le cadre supérieur de santé, le Chef de Pôle définit le projet de Pôle, le suivi du contrat de Pôle, est garant du bon fonctionnement institutionnel, de la qualité et de la sécurité des soins, assure une fonction de gestion, d'encadrement, de supervision d'équipe, d'évaluation des pratiques, de formation. Il veille à s'inscrire dans un réseau incluant la Direction, les tutelles, les élus, les partenaires médicaux, sociaux, médico-sociaux, associatifs.

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Missions générales :

Le Chef de Pôle a pour mission d'assurer un cadre sectoriel stable favorisant une cohésion d'équipe, une bonne articulation entre les différentes unités fonctionnelles et les différentes catégories professionnelles, un travail de réflexion clinique et institutionnelle en vue de soins concertés et coordonnés pour la meilleure prise en charge globale possible prenant en compte aussi bien les dimensions médicales et psychologiques, que sociales et environnementales. Il est essentiel que le patient reste au centre du dispositif de soins et y garde un rôle d'acteur voire de citoyen.

Il est responsable du Pôle vis-à-vis de l'ensemble de l'Etablissement, des tutelles et de tous ses partenaires.

Missions principales :

• Missions institutionnelles :

- Définition et suivi du projet de pôle et des projets nouveaux afférents
- Gestion des moyens matériels et humains en veillant à une bonne répartition entre les différentes unités fonctionnelles, à une bonne articulation entre l'intra et l'extra-hospitalier et à la désignation de référents de Pôle (référents en géronto-psychiatrie, référents qualité, référent codage, référents culture...)
- Gestion du personnel non-soignant (entretiens d'embauche, validation des congés, évaluation...)
- Programmation des réunions du Pôle, tenue du calendrier des réunions et animation de certaines d'entre elles, notamment la réunion mensuelle de Pôle.
- Membre de droit de la Cellule Qualité du Pôle, le chef de pôle est garant de la qualité et de la sécurité des soins, en particulier de la qualité des saisies compte tenu de la réforme du financement de la psychiatrie à venir.



En tant que membre de droit de la Commission de Formation Permanente de Pôle, le chef de pôle contribue à la définition des projets de formation, notamment des analyses de pratiques au profit de telle ou telle unité fonctionnelle ou de l'ensemble du Pôle.

- En tant que responsable de la formation des étudiants en médecine (interne, étudiant hospitalier, stagiaire associé), psychologues, soignants, il coordonne et anime des séminaires de pôle ainsi que des bibliographies et tout autre enseignement en lien avec l'unité recherche clinique
- Coordinateur de la prise en charge spécifique proposée aux familles et aux proches des malades (groupe de parole famille, thérapie familiale psychanalytique, relations avec l'UNAFAM...)
- En tant que membre de droit de l' « Association Antonin Artaud », participation aux assemblées générales et aux réunions du bureau afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'association et de participer à ses projets.
- Gestion du budget consenti par délégation pour la régie, les repas thérapeutiques, les séjours thérapeutiques et l'embauche éventuelle d'intervenants extérieurs artistes.
- Suivi du contrat de Pôle (en cours d'élaboration)
- Force de proposition quant à l'investissement dans des projets nouveaux en adéquation avec le projet médical d'établissement et le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)

• **Missions cliniques :**

- Responsabilité d'une Unité Fonctionnelle (telle que l'Unité d'Accueil Thérapeutique par exemple)
- Consultant à raison de 2 ou 3 demi-journées par semaine au CMP
- Soutien au travail de l'intra-hospitalier : prise en charge et suivi de patients, du codage et du suivi des indicateurs de certification.
- Responsable des prises en charge du pôle : consultations ponctuelles auprès de patients interpellant le Chef de Pôle pour des réclamations, plaintes ou pour demander à changer de psychiatre référent.

• **Missions transversales et de réseau :**

- Lien avec d'autres Unités Fonctionnelles de Ville-Evrard, telles que le Centre d'Accueil de de Crise de Neuilly-sur-Marne, Ado-Neuilly, la psychiatrie d'urgence et de liaison de Montfermeil, les différentes EMPP...
- Membre de droit de la CME et du Bureau de la CME
- Membre de sous-commissions de la CME, comme la Commission de l'Exercice Médical
- Participation à des groupes de travail réguliers à l'instar des réunions du collectif des EMPP du 93
- Participation aux réunions mensuelles du Collège Médical
- Interlocuteur privilégié des partenaires du secteur (tutelles, partenaires sanitaires, sociaux, médico-sociaux associatifs...)
- Implication dans le réseau au niveau municipal (Atelier Santé, membre permanent du RESAD, Forum Santé, mise en place d'un Contrat Local de Santé Mental...)
- Implication possible dans des groupes de travail au niveau départemental (Santé mentale/action sociale, Santé Mentales/Personnes âgées...) et/ou contribution à la réflexion sur les projets psychiatriques au niveau départemental par le biais du PTSM et/ou de la Communauté Psychiatrique de Territoire (CPT)

Missions spécifiques :

- Animation et/ou participation à des groupes de travail transversaux sur l'ensemble de l'Etablissement concernant la certification, le projet d'établissement...
- Implication dans des associations à visée scientifique (associations RIVE, EVE sur Ville-Evrard par exemple...)
- Participation à des projets de recherche en lien avec l'unité de recherche clinique



Qualifications :

Savoirs/connaissances théoriques :

Diplôme de psychiatre ou équivalent reconnu par le Conseil de l'Ordre des Médecins

Connaissances détaillées :

- Intérêt pour le service public et la vie institutionnelle.
- Capacité à animer et accompagner l'équipe pluridisciplinaire.
- Bonne connaissance de la législation en matière de psychiatrie publique
- Bonne connaissance de la clinique psychiatrique à appréhender dans une perspective psychodynamique
- Décliner le projet d'établissement dans son pôle
- Gestion médico-économique (indicateurs, budget...)

Savoirs faire :

- Capacité à superviser une équipe, à manager et à prendre des décisions
- Capacité de synthèse à partir de la perception de différents professionnels
- Capacité à gérer les conflits institutionnels
- Capacité à transmettre son savoir tant institutionnel que clinique
- Capacité d'écoute et d'empathie vis-à-vis des patients et de leur environnement.
- Capacité à établir et à entretenir des liens avec tous les partenaires
- Organiser les équipes en tenant compte de l'activité
- Organiser et développer les compétences au sein du pôle en lien avec la DRH et les affaires médicales

Savoirs être :

- Capacité à communiquer
- Grande capacité de travail
- Être disponible, dans le dialogue et facilement accessible
- Savoir déléguer
-

Particularités du secteur/poste :

Service éclectique s'appuyant sur des supports théoriques multiples et complémentaires, mais s'inscrivant dans la lignée de la psychothérapie institutionnelle et sur une vision psychodynamique de la maladie mentale.